

NOTE POUR MESSIEURS LES FOURNISSEURS :

L'emploi du présent modèle de facture activera sensiblement la liquidation des sommes qui vous sont dues.

DUPLICATA

ADRESSE BANCAIRE ou POSTALE du CREANCIER

(Banque ou C.C.P.) *B.C. Musongu*

(Numéro du compte) *647322*

Facture n° *1430/61* du *20/2/61*

FOURNISSEUR et localité *FAIRAGE MUSONGU*

Vu et vérifié et porté en
au L.C. N° 71 du 21-3-61
Le Comptable Titulaire

Code carte 1 2
7 1
14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24 25
41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53

(colonnes 54 à 75)

N.B. : indiquer : « Cession » colonnes 18 à 24 (lorsque la facture est cédée)

LE GOUVERNEMENT DU RUANDA-URUNDI DOIT pour fournitures reprises ci-après,

suivant lettre/bon de commande n° *193/60* du *31/12/60* ci-joint ou joint à ma facture n° *1430/61* du *20/2/61*

Spécification des articles	Quantités fournies	Prix unitaires	Valeur totale
<i>fournitures diverses pour</i> <i>poste Régali + MOT + MOE</i> <i>supplément 8x15</i>		<i>1200</i>	<i>1200</i>
		<i>120</i>	<i>120</i>
Montant total			<i>1320.-</i>



en report le 20/2/61
WAIGEMANS.
Musongu

ARRETE A LA SOMME DE (en toutes lettres) *mille francs et vingt*

A *Musongu*
Le *20/2/61*

Qualité : *Ex. 20*
Signature(s) : *RUHENGARI*

A compléter par le (sous) gestionnaire de crédits :

VU POUR VERIFICATION, APPROBATION ET IMPUTATION A CHARGE du :

Montants										Imputation										C.E.																													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
5	6									x																																							
5	6									x																																							
5	6									x																																							
5	6									x																																							

Engagement n° du *24 XII 1960*
Le (date) *1*
Le (sous) gestionnaire de crédits de *Ruhengeri*
Nom *DEAKUX de CASTELLE*
Signature *[Signature]*

POUR RECEPTION CONFORME
Livraison prévue pour le *21-3-61*
exécutée le *21-3-61*
le *21-3-61*
Le *Ruhengeri*
CT 1131 RUTHYOMBH.F
(grade et signature)

Réservé au service de la Comptabilité :

N° OPERATIONS (colonnes 76 à 80)

Date réception :

Vérifié par :

- b) porter la mention « N° lettre de commande » ;
- c) porter la mention « Arrêté à la somme de (somme en toutes lettres ») ;
- d) être signées ;
- e) indiquer le numéro du compte bancaire ou de chèques-postaux ;
- f) être adressées au service émetteur du bon de commande.

Si la facture fait suite à un bon de commande celui-ci DOIT y être annexé. En cas de factures MULTIPLES se référant à un MEME BON DE COMMANDE celui-ci doit être joint à la PREMIERE facture. Les factures ultérieures porteront alors la mention « à valoir sur Bon de commande n° joint à notre facture n° du ».

Si la facture fait suite à une LETTRE DE COMMANDE, la référence de cette lettre suffit.

— Les factures ne peuvent se rapporter qu'à un SEUL Bon ou Lettre de commande.

— Les prix unitaires spécifiés dans les bons ou lettres de commande doivent être respectés.

Les quantités facturées ne peuvent en aucun cas dépasser les quantités indiquées dans le bon ou la lettre de commande.

*
*
*

La stricte observance des prescriptions ci-dessus facilitera et hâtera la liquidation des factures introduites.

ETIRU - Ruhengeri

B. P. GOMA
R. C. USA. 17

FACTURE II309.

B. C. B. BUKAVU 340.958
B. C. B. USA 640.960
B. C. B. GOMA 250.052

RUHENGARI, le 31/12/60

Vu et vérifié et porté en

M ECOLE DE POLICE RUHENGARI

A RUHENGARI

C. N° 42
Le Comptable Territorial 1031
[Signature]

Dt

DATE	LIBELLE	Prix Unitaire	TOTAL
	BON DE COMMANDE N° 74		
	Pour fourniture de 2000 K de riz à	10	<u>20.000 =</u>
Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: VINGT MILLE FRANCS. =			
<p><i>[Signature]</i> Comptable</p> <p><i>[Signature]</i> Comptable</p> <p>Comptable vérificateur approbateur comptable aj. Chang. du l. art n° 9 - 29 oct. 2-1964 Engagement n° 76 du 28-11-60 A. Ruhengeri le 28-02-61. Le sous-Directeur des locaux <i>[Signature]</i></p> <p>Comptable à la date du 29-11-60 L'ancien procureur le 29-11-60 L'ancien mineur A. Ruhengeri le 28-02-61 Le Directeur Supérieur Police <i>[Signature]</i></p>			